

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit janvier,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 20 janvier 2022, s'est réuni en séance ordinaire et publique, salle communale La Baratte à Echiré, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

Présents : Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MENARD, Gilbert NASARRE, jusqu'à 19h15, Sandrine PASSEBON, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Mathieu POUGNAND, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU, Armand ROQUIER et Stéphanie SIMONNEAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Iréna BARDINET (pouvoir donné à Sylvie AULIVIER), Jean-Louis CANTET (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Jacqueline GATTEPAILLE (Pouvoir donné à Nathalie LALLEMAND) et Gilbert NASARRE à partir de 19h15 (Pouvoir donné à Thierry BROSSARD).

Secrétaire de séance : Julie MENARD

OBJET : Désignation d'un nouveau membre de la commission de contrôle de la liste électorale

Le Maire rappelle que par délibération du 11 septembre 2020, le conseil municipal a procédé à la désignation des conseillers municipaux membres de la commission de contrôle de la liste électorale, comme suit :

3 conseillers municipaux issus de la 1^{ère} liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges (pris dans l'ordre du tableau) : Jean-Michel GIRAUD, Mathieu POUGNAND et Magalie DEBERNARD

2 conseillers municipaux issus de la 2^{ème} liste (pris dans l'ordre du tableau) : Cyril REUILLON et Julie MENARD

Compte tenu de la démission de Magalie DEBERNARD de ses fonctions de conseillère municipale le 21 décembre 2021, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau membre de la commission de contrôle de la liste électorale issu de la 1ère liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir désigner Jacqueline GATTEPAILLE, conseillère municipale, comme membre de la commission de contrôle de la liste électorale.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré le 28 janvier 2022,

Le Maire,

Certifié exécutoire.

Reçu en Préfecture le : 01 FEV. 2022

Notifié ou publié le : 01 FEV. 2022

Thierry DEVAUTOUR